



ACADÉMIE  
D'AIX-MARSEILLE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# MOUVEMENT DES PERSONNELS ENSEIGNANTS, D'ÉDUCATION ET DES PSYCHOLOGUES – RS 2026

14H00 : POSTES SPÉCIFIQUES ACADÉMIQUES - SPEA

15H00 : MOUVEMENT INTRA-ACADÉMIQUE HORS SPEA

# Sommaire

## 1. EN AMONT DE VOTRE DEMANDE

- a. Les participants
- b. Calendrier
- c. Contacts
- d. Points d'attention

## 2. PENDANT LA PERIODE DE SAISIE

- a. Modification du dossier
- b. Saisie des vœux
- c. Vérification de la saisie
- d. Procédure d'extension
- e. Bonifications

## 3. APRES LA PERIODE DE SAISIE

- a. Téléchargement de la confirmation
- b. Dépôt des documents dans Colibris
- c. Affichage des barèmes –  
contestation – résultats
- d. Autres questions

# 1. EN AMONT DE VOTRE DEMANDE

# LES PARTICIPANTS :

personnels enseignants du 2<sup>nd</sup> degré, d'éducation et psychologues de l'éducation nationale

PHASE

INTRA  
ACADEMIQUE

## OBJECTIF : NOUVELLE AFFECTATION A TITRE DEFINITIF

- sur un poste banalisé en établissement
- sur un poste spécifique académique (SPEA)
- sur un poste en zone de remplacement (ZR)

Résultat :  
18 juin  
2026

**PARTICIPANTS OBLIGATOIRES:** entrants dans l'académie, personnels faisant l'objet d'une mesure de carte scolaire, personnels souhaitant réintégrer après congé avec libération de poste.

- Ils doivent obtenir une nouvelle affectation définitive.
- Les entrants qui n'obtiennent pas satisfaction dans leurs vœux sont affectés sur un poste définitif par extension (en dehors de leurs vœux). Pour éviter l'extension : **Formulez un nombre suffisant de vœux larges (communes, départements)**

**PARTICIPANTS FACULTATIFS :** personnels déjà titulaires d'un poste définitif dans l'académie d'Aix-Marseille.

- Ils peuvent obtenir une nouvelle affectation définitive. S'ils n'obtiennent pas satisfaction dans leurs vœux, ils restent titulaires de leur poste actuel.
- **Formuler uniquement des vœux portant sur la zone souhaitée.**
- Ne pas demander la zone de son poste actuel (exemple: si vous êtes titulaire du lycée L'Emperi à Salon(13), ne pas demander « commune de Salon » ni « DPT 13 »); si vous êtes TZR sud-est 13, ne pas demander ZRD 13 (toutes ZR dans les Bouches-du-Rhône).

# CALENDRIER

S'INFORMER

FORMULER SA  
DEMANDE

CONFIRMER SA  
PARTICIPATION

CONSULTER  
SON BAREME

RESULTATS

| Dates 2026  | Opérations   |
|---|--|
| Vendredi 20 mars  | <b>Bulletin académique spécial N° 5556</b> - phase INTRA-ACADEMIQUE  |
| Pendant toute la campagne :                                 | Cellule téléphonique Mobilité : 04 42 91 70 70<br>Ou directement auprès de votre gestionnaire à la DIPE d'Aix-Marseille  |
| du mercredi 25 mars à 12h00<br>au mercredi 8 avril à 12h00  | <b>MISE A JOUR DU DOSSIER<br/>SAISIE DES VŒUX SUR SIAM VIA I-PROF</b><br><i>Validez votre saisie et <b>éditez un récapitulatif</b> des vœux avant cette date.</i>  |
| mercredi 8 avril 2026                                       | Date limite de <b>réception</b> du dossier médical (handicap)  |
| du jeudi 9 avril 12h00<br>au jeudi 16 avril <b>à midi</b>   | <b>Téléchargement de la confirmation depuis i-prof.</b><br><b>Ne pas attendre : risque d'annulation ou de perte de bonification !</b>  |
| du jeudi 9 avril 12h00<br>au jeudi 16 avril <b>à minuit</b> | <b>Dépôt de la confirmation via la plateforme Colibris</b> + éventuelles <b>modifications au stylo rouge</b><br>+ pièces justificatives (à préparer en amont) : 1 fichier PDF par type de bonification pour les justificatifs. |
| <b>du 11 avril au 26 avril</b>                              | <b>VACANCES SCOLAIRES</b>  |
| vendredi 22 mai   | <b>⚠ Date limite des demandes tardives (participation, annulation, modification) pour les seuls cas de force majeure.</b>  |
| du vendredi 22 mai<br>au vendredi 5 juin                    | <b>CONSULTATION DU BAREME RETENU DANS SIAM VIA I-Prof</b><br>Période de contestation des barèmes via Colibris, cf annexe 5.  |
| vendredi 5 juin à 17h00                                     | <b>BARÈME DÉFINITIF</b> à consulter sur SIAM via I-Prof  |
| jeudi 18 juin à 12h00                                       | <b>RÉSULTATS DE LA PHASE INTRA-ACADÉMIQUE dans SIAM via I-Prof</b>   |

# CONTACTS



Site  
académique  
à consulter  
régulièrement!

► **LE GESTIONNAIRE DIPE DE LEUR DISCIPLINE,  
chargé(e) du traitement de leur dossier :**

les jours ouvrés, de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 16h30.

Coordonnées, jours de présence des gestionnaires :

**ACCEDEZ A L'ANNUAIRE DE LA DIPE**

**Privilégiez le contact par e-mail.**

Informations disponibles également sur le site académique :

<https://www.ac-aix-marseille.fr/mouvement-intra-academique-2nd-degre-public-121838>

► **LA CELLULE MOUVEMENT** du rectorat de l'académie d'Aix-Marseille :

Téléphone : **04 42 91 70 70**

E-mail : [mvt2026@ac-aix-marseille.fr](mailto:mvt2026@ac-aix-marseille.fr)

# POINTS D'ATTENTION

- Lisez** impérativement le Bulletin Académique spécial N° 556 du 20 mars 2026 relatif au mouvement intra-académique; c'est votre guide chronologique! (table de matières dynamique, liens cliquables)
- Identifiez les bonifications** auxquelles vous pouvez prétendre en fonction de votre situation.
- Préparez en amont les pièces justificatives : 1 fichier PDF par type de bonification.**
- Vérifiez votre connexion à la plateforme I-prof** : identifiants et mot de passe utilisés pour accéder à votre messagerie académique actuelle.
- Mettez à jour dans I-prof** votre CV.
- Notez les coordonnées** de votre gestionnaire à la DIPE d'Aix-Marseille.

## **2. PENDANT LA PERIODE DE SAISIE**

**du mercredi 25 mars 2026 à 12h00  
au mercredi 8 avril 2026 à 12h00.**

# Connexion à i-prof puis à SIAM

## ■ CONNEXION A SIAM VIA I-PROF DE VOTRE ACADEMIE

<https://www.education.gouv.fr/i-prof-l-assistant-carriere-12194>

(Identifiant et mot de passe de votre messagerie)

Accès ESTEREL/ Ressources Humaines/ I-Prof enseignant

Saisie des vœux : **du mercredi 25 mars à 12h au mercredi 8 avril à 12h.**

Plusieurs services internet peuvent vous être utiles pour gérer votre carrière :

- 2 Utilisez **SIAM** pour déposer votre demande de mutation inter-académique et/ou internationale.  
⚠ **SIAM**: Transfert vers le serveur de l'académie dont vous serez titulaire à la rentrée prochaine.
- Campagne mouvement spécifique année : 2011/2012  
Vous pouvez consulter une [note d'information](#).
- SPEA : Campagne mouvement spécifique académique 2011  
Vous candidatez pour la phase INTRA au mouvement spécifique de l'académie  
Veuillez envoyer par mail votre CV + lettre de motivation + rapport inspection  
Veuillez indiquer comme objet du message : « Mouvement SPEA 2011 » suivi

# Accueil de SIAM

## 2. PENDANT LA PERIODE DE SAISIE a. Connexion et modification du dossier

Lisez toutes les étapes et vérifiez celles qui sont actives:

**Planning**

- Du 25 mars 2026 à 12h00 au 31 août 2026 à 23h59**
  - Consultez et éventuellement modifiez votre dossier
- Du 25 mars 2026 à 12h00 au 8 avril 2026 à 12h00**
  - Consultez les postes vacants
  - Carte académique des postes spécifiques (vacants ou non)
- Du 25 mars 2026 à 12h00 au 8 avril 2026 à 12h00**
  - Saisissez vos vœux de mutation
  - Saisissez vos préférences pour la phase d'ajustement
- Du 22 mai 2026 à 12h00 au 5 juin 2026 à 12h00**
  - Consultez votre barème retenu pour le projet de mouvement intra
- Du 9 avril 2026 à 12h00 au 16 avril 2026 à 12h00**
  - Éditez votre confirmation de demande de mutation
- Du 9 avril 2026 à 12h00 au 16 avril 2026 à 23h59**
  - Déposez votre confirmation de demande de mutation
- Du 18 juin 2026 au 31 août 2026**
  - Consultez le résultat définitif de votre demande de mutation
- A compter du 5 novembre 2025**
  - Saisissez ou modifiez vos numéros de téléphone

**Attestations:**

- J'atteste avoir consulté ma situation administrative.  Enregistrer
- J'atteste avoir consulté ma situation individuelle.  Enregistrer
- J'atteste avoir consulté ma situation familiale.  Enregistrer

**Instructions:**

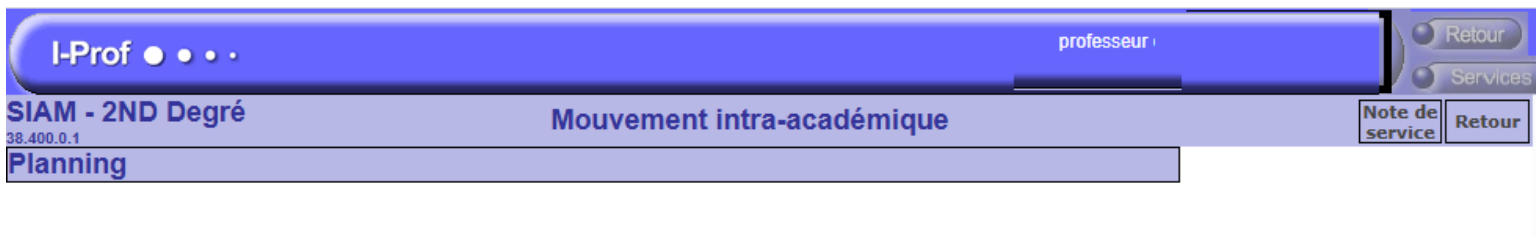
- Consultez la liste indicative des **postes vacants, tous postes confondus** : banalisés, spécifiques académiques (SPEA).
- Consultez les postes **SPEA vacants ou non**.  
⚠ Postuler uniquement sur les postes avec un commentaire « SPEA VACANT » ou avec la fiche de poste publiée :
- ⚠ N'oubliez pas de renseigner votre numéro de téléphone pour recevoir les résultats par SMS!

**Final Step:**  Enregistrer

**Text:** J'atteste avoir lu la note de service et les lignes directrices de gestion.  
Vous devez cocher la case et enregistrer que vous avez lu la NDS et les LDG avant de pouvoir faire votre demande

# Choix du mouvement

⚠ Je consulte mon dossier AVANT de formuler des vœux!



- Du 25 mars 2026 à 12h00 au 31 août 2026 à 23h59**
  - Consultez et éventuellement modifiez votre dossier
- Du 25 mars 2026 à 12h00 au 8 avril 2026 à 12h00**
  - Consultez les postes vacants
  - Carte académique des postes spécifiques (vacants ou non)
- Du 25 mars 2026 à 12h00 au 8 avril 2026 à 12h00**
  - Saisissez vos vœux de mutation
  - Saisissez vos préférences pour la phase d'ajustement
- Du 22 mai 2026 à 12h00 au 5 juin 2026 à 12h00**
  - Consultez votre barème retenu pour le projet de mouvement intra
- Du 9 avril 2026 à 12h00 au 16 avril 2026 à 12h00**
  - Éditez votre confirmation de demande de mutation
- Du 9 avril 2026 à 12h00 au 16 avril 2026 à 23h59**
  - Déposez votre confirmation de demande de mutation
- Du 18 juin 2026 au 31 août 2026**
  - Consultez le résultat définitif de votre demande de mutation
- A compter du 5 novembre 2025**
  - Saisissez ou modifiez vos numéros de téléphone



⚠ A faire avant la saisie de vœux pour l'affichage de certaines bonifications dans le calcul du barème indicatif.

Impossibilité de renseigner cette rubrique si vous avez déjà formulé un vœu.

Impossibilité de modifier cette rubrique si vous avez obtenu l'académie lors de la phase inter académique (entrants)

## Consultation, modification du dossier AVANT la saisie des vœux

SIAM vous permet de vérifier les informations contenues dans les bases de gestion (concernant votre situation administrative ou familiale) qui vont donner lieu à des bonifications pour le mouvement. Dans certains cas, vous pourrez les modifier directement sur SIAM afin de pouvoir estimer votre barème en fonction des données corrigées.

**Attention !** Vous pourrez reporter une éventuelle correction sur la demande de confirmation que vous recevrez du rectorat avant de la signer, d'y ajouter les pièces justificatives nécessaires et de communiquer l'ensemble à votre chef d'établissement.



| Situation administrative      | Situations individuelles  | Situation familiale |
|-------------------------------|---|---------------------|
| Vous êtes                     | NEW BUCHON, LUPIN, PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE en ESPAGNOL |                     |
| Vous habitez                  | RECTORAT ACADEMIE DE AIX-MARSEILLE                                |                     |
| Vous êtes affecté(e) au       | RECTORAT ACADEMIE DE AIX-MARSEILLE                                |                     |
| L'adresse de confirmation est | RECTORAT ACADEMIE DE AIX-MARSEILLE                                |                     |
| Votre ancienneté est de       | 0 an dans ce poste  |                     |
| Votre échelon est le          | 2 ème   |                     |

⚠ Le bouton « MODIFIER » ne s'affiche pas pour les candidats issus de l'INTER.

# Modification de l'ancienneté, échelon (sera contrôlé par la DIPE)

I-Prof • • • • professeur certifié espagnol

SIAM - 2ND Degré Mouvement général inter-académique

19.100.0.0

Modification de votre dossier

Retour Services Guide Retou

SIAM vous permet de vérifier les informations contenues dans les bases de gestion (concernant votre situation administrative ou familiale) qui vont donner lieu à des bonifications pour le mouvement. Dans certains cas, vous pourrez les modifier directement sur SIAM afin de pouvoir estimer votre barème en fonction des données corrigées.

Attention ! Vous pourrez reporter une éventuelle correction sur la demande de confirmation que vous recevrez du rectorat avant de la signer, d'y ajouter les pièces justificatives nécessaires et de communiquer l'ensemble à votre chef d'établissement.

**Situation administrative** Situations individuelles Situation familiale

Nombre d'années d'ancienneté dans votre poste  an(s) **△ En tant que titulaire**

Votre échelon (entre 1 et 11)  e **Échelon**

Mise à jour de vos coordonnées **au 01/09/2025 (classement initial ou reclassement)**  
**au 31/08/2025 (promotion à l'intérieur d'un grade)**

RECTORAT ACADEMIE D...

Code postal


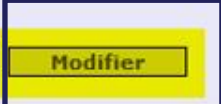
Ville

Valider Annuler

J'atteste avoir consulté ma situation administrative.

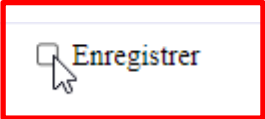
Enregistrer

# Situation individuelle: bonification stagiaire, ex-contractuel

| Situation administrative  | Situations individuelles  | Situation familiale   |
|---|---|---|
| <p>Vous bénéficiez</p> <p><b>△ Stagiaires n-1</b><br/><b>10 pts sur le 1<sup>er</sup> vœu large non typé, une seule fois au cours d'une période de 3 ans.</b><br/>(Si demandé à l'inter, appliqué automatiquement à l'intra)</p> <p><b>△ Stagiaires ex-contractuels :</b><br/><b>bonification de 150 à 180 points sur vœux DPT, ACA non typés et sur vœux ZRD et ZRA.</b></p> | <p>si vous le demandez, d'une bonification "stagiaire non ex contractuel".<br/><b>Vous devez la demander si vous voulez en bénéficier cette année. Pensez à modifier votre dossier.</b></p> <p>N.B. : Pour les fonctionnaires stagiaires <b>ex enseignants contractuels de l'EN, ex CPE contractuels, ex COP ou PSY contractuels, ex MA garantis d'emploi, ex AED, ex AESH ou ex EAP, ex cont. CFA</b>, une bonification est mise en place en fonction du classement :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Jusqu'au 3<sup>e</sup> échelon 150 points</li><li>▪ Au 4<sup>e</sup> échelon 165 points</li><li>▪ A partir du 5<sup>e</sup> échelon 180 points</li></ul> | <br> |

**△ BONIFICATIONS NON CUMULABLES**

J'atteste avoir consulté ma situation individuelle.



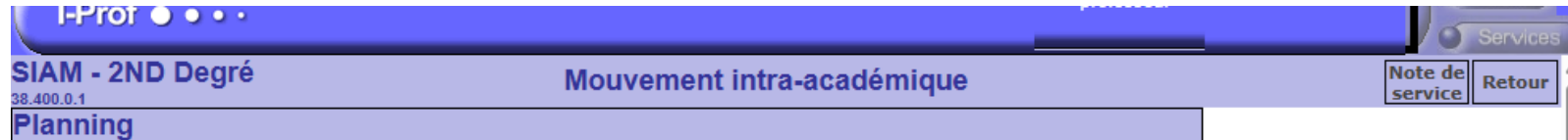
# Saisie de votre demande de bonification familiale




| Situation administrative  | Situations individuelles                              | Situation familiale   |
|---|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Rapprochement de conjoints  | <input type="checkbox"/> Autorité parentale conjointe | <p><b>⚠ Pour déclencher la bonification, le 1<sup>er</sup> vœu large non typé formulé doit correspondre à ce choix! (vœu déclencheur) puis il s'étend aux vœux éligibles.</b></p> <p>DPT: résidence professionnelle du conjoint, ou privée si compatible. Calcul des années de séparation sur la même base. <b>Pièces justificatives à produire, notamment le justificatif de l'activité professionnelle du conjoint ou de l'autre parent.</b></p> <p>51,2 points (<u>vœux COM et GEO non typés, vœu ZRE</u>)<br/>151,2 points (<u>vœux DPT et ACA non typés, vœux ZRD et ZRA</u>)</p> <p>ENTRANTS DE L'INTER: écran non modifiable.<br/>TOUS: Si RC avec une académie limitrophe non obtenue à l'inter, demander le RC sur le département d'Aix-Marseille le plus proche (à écrire en rouge dans votre confirmation).<br/><b>Le calcul du barème affiché dans SIAM ne tient pas compte du RC avec une académie limitrophe, le barème sera mis à jour par votre gestionnaire DIPE au vu des justificatifs transmis dans Colibris ; consultable à compter du 22 mai.</b></p> |
| ▶ Département du conjoint   | BOUCHES-DU-RHONE                                      |   |
| ▶ Durée de séparation   | 0 an  |   |
| ▶ Département de l'autre parent   | Sélectionner un département                           |   |
| ▶ Durée de séparation   | Sélectionner une durée                                |   |
| <input type="checkbox"/> Mutation simultanée entre agents conjoints   | ▶ Numen du conjoint                                   |   |
|   | ▶ Département sollicité                               | Sélectionner un département   |
| <input type="checkbox"/> Mutation simultanée entre agents non conjoints   | ▶ Numen de l'autre agent                              | <input type="text"/> <a href="#">grades autorisés</a>   |
| <p><b>Attention :</b> Ce type de demande n'est pas bonifié mais vous donne l'assurance de ne pas être muté l'un sans l'autre.</p> |   |   |
| <input type="checkbox"/> Demande dans le cadre d'une situation de parent isolé  | Sélectionner un département                           |   |
| ▶ Nombre d'enfants  1   |   |   |
|   |   | <input type="button" value="Valider"/> <input type="button" value="Annuler"/>   |

J'atteste avoir consulté ma situation familiale.

Enregistrer

# Retour à SIAM pour saisie de la demande de mutation



-  Du 25 mars 2026 à 12h00 au 31 août 2026 à 23h59
  - Consultez et éventuellement modifiez votre dossier
-  Du 25 mars 2026 à 12h00 au 8 avril 2026 à 12h00
  - Consultez les postes vacants
  - Carte académique des postes spécifiques (vacants ou non)
-  Du 25 mars 2026 à 12h00 au 8 avril 2026 à 12h00
  - Saisissez vos vœux de mutation
  - Saisissez vos préférences pour la phase d'ajustement
- Du 22 mai 2026 à 12h00 au 5 juin 2026 à 12h00
  - Consultez votre barème retenu pour le projet de mouvement intra
- Du 9 avril 2026 à 12h00 au 16 avril 2026 à 12h00
  - Éditez votre confirmation de demande de mutation
- Du 9 avril 2026 à 12h00 au 16 avril 2026 à 23h59
  - Déposez votre confirmation de demande de mutation
- Du 18 juin 2026 au 31 août 2026
  - Consultez le résultat définitif de votre demande de mutation
- A compter du 5 novembre 2025
  - Saisissez ou modifiez vos numéros de téléphone

Consultez la liste indicative des **postes vacants, tous postes confondus** : banalisés, spécifiques académiques (SPEA).

Consultez les postes **SPEA vacants ou non.**  
⚠ Postuler uniquement sur les postes avec un commentaire « SPEA VACANT » ou avec la fiche de poste publiée :

- saisie de la demande de mutation
- saisie des vœux de mutation

⚠ toute demande sans vœu est automatiquement supprimée à la fermeture de SIAM .

# Saisie d'un vœu dans SIAM


SIAM - 2ND Degré v6.4.2 Mouvement intra-académique Guide Retour

Saisie et modification de votre demande de mutation

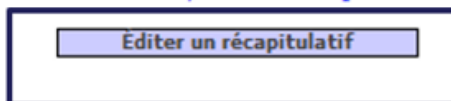
| Date d'enregistrement | Mouvement                                  | Nombre de vœux | Vœux   |   |
|-----------------------|--|----------------|--|---|
|                       | Mouvement général intra académique ANGLAIS | 0              | <a href="#">Visualiser</a><br><a href="#">Modifier</a> |  |

### Votre demande est enregistrée.

Vous pouvez la modifier ou l'annuler tant que la campagne de saisie des vœux est ouverte.

Pour supprimer une demande, cliquez sur l'icône (  ) correspondante.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, éditer un récapitulatif de votre demande :



**⚠ Nombre de vœux = 0 : demande non valide.**  
Si aucun vœu n'est formulé, cette demande sera supprimée dès la fermeture de SIAM.

# Saisie du type de vœu

Liste de vos vœux

Vous n'avez saisi aucun vœu.

Ajouter un vœu

G PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE

SIAM - 2ND Degré v1.2.1 Mouvement intra-académique Déconnexion Imprimer Guide Retour

Saisie et modification de votre demande de mutation

Ajouter un vœu

|             |                             |
|-------------|-----------------------------|
| Type de vœu | Sélectionner un type de vœu |
| Code ou N°  |                             |
| Rechercher  |                             |

Vous devez sélectionner le type de vœu puis

- soit vous connaissez le code ou le N° : vous le saisissez et vous cliquez sur 'Rechercher'
- soit vous ne connaissez pas le code ou le N° : vous cliquez sur 'Rechercher' pour accéder à une saisie guidée

Revenir à la liste des vœux

1. Saisie du type de vœu :

## POSTES FIXES:

Vœu précis:  
ETB : Etablissement

Vœux larges:  
COM : Commune  
GEO : Groupe de communes (annexe 3)  
DPT : Département,  
ACA : Académie.

## POSTES EN ZONE DE REMPLACEMENT

ZRE : Zone de remplacement  
ZRD : toutes les ZR du département  
ZRA : toutes les ZR de l'académie

## 2. Saisie du code vœu :

L'option « Rechercher » affiche la liste des codes autorisés

⚠ Consultez l'annexe 1 du BA, qui présente les établissements par commune

Récapitulatif des vœux  
(Annule l'ajout du vœu)

# Type de poste, type d'établissement

SIAM - 2ND Degré v7.2.0 Mouvement intra-académique Imprimer Guide Retour

Saisie et modification de votre demande de mutation

Ajouter un vœu

| Type de vœu              | Commune   |
|--------------------------|---|
| Code ou N°               | 004019  |
| Libellé                  | BARCELONNETTE   |
| Type de poste            | Tout poste (sauf SPEA) ▼  |
| Type d'établissement     | <input type="checkbox"/> LYC <input type="checkbox"/> SEP LP SGT <input type="checkbox"/> SES <input type="checkbox"/> CLG SET <input type="checkbox"/> Tout type d'établissement |
| Label de l'établissement | <input type="radio"/> EDP (REP, REP+, PLV) <input checked="" type="radio"/> Tout établissement de la zone (y compris EP)  |

Enregistrer

Attention, aucun poste (vacant ou non) ne correspond à votre discipline de mouvement pour les établissements classés REP, PLV, REP+ dans ce département !

**LEXIQUE**

*TYPE D'ÉTABLISSEMENT :*  
 CLG - COLLEGE / LP - LYCEE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL / LYC - LYCEE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET TECHN. /  
 SEP - SECTION D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL / SES - SECTION D'EDUCATION SPECIALISEE / SET - SECTION D'ENSEIGN. TECHNOLOGIQUE EN CLG /  
 SGT - SECTION GENERALE ET TECHNOLOGIQUE EN L.P

*LABEL DE L'ÉTABLISSEMENT :*  
 EDP (REP, REP+, PLV) - ETABLISSEMENTS CLASSÉS EDUCATION PRIORITAIRE

Revenir à la liste des vœux

1. Choix du TYPE DE POSTE :
  - Tout poste (sauf SPEA)
  - Si vous demandez un poste SPEA: Vœu ETB formulé obligatoirement avant le vœu « Tout poste »
2. Choix du TYPE D'ÉTABLISSEMENT pour les vœux larges.
  - ⚠ Pour prétendre aux bonifications, choisissez: « Tout type d'établissement »
  - Consultez l'annexe 1 du BA pour connaître les établissements pour chaque vœu large formulé
3. Valider le vœu

Récapitulatif des vœux  
(Annule l'ajout du vœu)

| DEPT | CODE VŒU ETB: établissement | TYPE ETB | LIBELLE                | EDUCATION PRIORITAIRE |      |                       | CODE VŒU COMMUNE - LIBELLE |
|------|-----------------------------|----------|------------------------|-----------------------|------|-----------------------|----------------------------|
|      |                             |          |                        | REP                   | REP+ | Politique de la ville |                            |
| 04   | 0040001E                    | CLG      | CLG EMILE HONNORATY    |                       |      |                       | 004008 - ANNOT             |
| 04   | 0040002F                    | CLG      | CLG PAYS DE BANON (DU) |                       |      |                       | 004018 - BANON             |
| 04   | 0040419J                    | CLG      | CLG ANDRE HONNORAT     |                       |      |                       | 004019 - BARCELONNETTE     |
| 04   | 0040003G                    | LYC      | LYC ANDRE HONNORAT     |                       |      |                       |                            |
| 04   | 0040532G                    | SEP      | SEP LPO ANDRE HONNORAT |                       |      |                       |                            |

## Vœu « tout type d'établissement »

Je formule le vœu COM 004070 Digne-les-Bains, tout type d'établissement : dans quels établissements puis-je être affecté(e) selon mon corps d'appartenance?

|  |           |                       |             |                |                               |
|--|-----------|-----------------------|-------------|----------------|-------------------------------|
| Types d'établissement dans SIAM et dans la confirmation de demande de mutation pour les vœux larges : COM – GEO – DPT -ACA : | 1-<br>LYC | 2-<br>LP, SEP,<br>SGT | 3-<br>SEGPA | 4-<br>CLG, SET | *<br>TOUT TYPE (vœu non typé) |
|--|-----------|-----------------------|-------------|----------------|-------------------------------|

| DEPT | CODE VŒU<br>ETB:<br>établissement | TYPE<br>ETB | LIBELLE                     | EDUCATION PRIORITAIRE |      |                          | CODE VŒU COMMUNE -LIBELLE           |
|------|-----------------------------------|-------------|-----------------------------|-----------------------|------|--------------------------|-------------------------------------|
|      |                                   |             |                             | REP                   | REP+ | Politique<br>de la ville |                                     |
| 04   | 0040001E                          | CLG         | CLG EMILE HONNORATY         |                       |      |                          | 004008 - ANNOT                      |
| 04   | 0040002F                          | CLG         | CLG PAYS DE BANON (DU)      |                       |      |                          | 004018 - BANON                      |
| 04   | 0040419J                          | CLG         | CLG ANDRE HONNORAT          |                       |      |                          | 004019 - BARCELONNETTE              |
| 04   | 0040003G                          | LYC         | LYC ANDRE HONNORAT          |                       |      |                          |                                     |
| 04   | 0040532G                          | SEP         | SEP LPO ANDRE HONNORAT      |                       |      |                          |                                     |
| 04   | 0040378P                          | EREA        | EREA CASTEL-BEVONS          | REP                   |      |                          | 004027 - BEVONS                     |
| 04   | 0040004H                          | CLG         | CLG VERDON (DU)             |                       |      |                          | 004039 - CASTELLANE                 |
| 04   | 0040052K                          | CLG         | CLG CAMILLE REYMOND         |                       |      |                          | 004049 - CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN |
| 04   | 0040044B                          | CLG         | CLG MARIA BORRELY           |                       |      |                          | 004070 - DIGNE-LES-BAINS            |
| 04   | 0040022C                          | CLG         | CLG GASSENDI                |                       |      |                          |                                     |
| 04   | 0040027H                          | LYC         | LYC ALEXANDRA DAVID NEEL    |                       |      |                          |                                     |
| 04   | 0040490L                          | LYC         | LYC PIERRE-GILLES DE GENNES |                       |      |                          |                                     |
| 04   | 0040054M                          | SES         | SEGPA CLG GASSENDI          |                       |      |                          |                                     |
| 04   | 0040007L                          | LP          | LP BEAU DE ROCHAS           |                       |      |                          |                                     |
| 04   | 0040002U                          | CLG         | CLG HENRI BAUGIER           |                       |      |                          | 004088 - FORCALQUIER                |
| 04   | 0040014U                          | CLG         | CLG MARCEL MASSOT           |                       |      |                          | 004134 - LA MOTTE-DU-CAIRE          |
| 04   | 0040055N                          | CLG         | CLG JEAN CLOND              | REP                   |      |                          |                                     |

CERTIFIES  
AGREGES

PLP

PEPS  
DOCUMENT.  
CPE

Consultez le tableau à la page 14 du BA 556.

Pas de vœu large pour obtenir : un EREA, une SEGPA pour les CPE, un CMPP pour les PSYEN EDA

# Ecran après validation d'un vœu»

## Ajouter d'autres vœux, (20 maximum) ; calcul du barème

SIAM - 2ND Degré v5.1.0 Mouvement intra-académique Imprimer Guide Retour

Saisie et modification de votre demande de mutation

### Liste de vos vœux

| N° | Type de vœu | Code ou N° | Libellé                  | Type poste | Type Etablissement | Points |  |
|----|-------------|------------|--------------------------|------------|--------------------|--------|--|
| 1  | commune     | 012300     | VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE |            | ▶ LYC<br>▶ CLG SET |        |  |

Ajouter un vœu

Calculer le barème

Retour aux demandes

Pour déplacer un vœu vers le haut ou vers le bas, cliquez sur l'icône (▲ ou ▼) correspondant au vœu à déplacer.  
Pour supprimer un vœu, cliquez sur l'icône (🗑️) correspondant.

Retour aux demandes

Colonne type de poste : c'est le libellé du descriptif de poste SPEA

Catégories d'établissement (indiquer « tout type d'établissement » pour bénéficier des bonifications

Calculer le barème: n'est plus disponible; éditer un récapitulatif pour visualiser le détail

# Vérification de la saisie, édition du récapitulatif

M PROFESSEUR DE

SIAM - 2ND Degré v1.2.1 Mouvement intra-académique Déconnexion Guide Ret

**Saisie et modification de votre demande de mutation**

| Date d'enregistrement | Mouvement                                  | Nombre de vœux | Vœux   |  |
|-----------------------|--|----------------|--|--|
| 24/03/2006            | Mouvement général intra académique ANGLAIS | 2              | <a href="#">Visualiser</a><br><a href="#">Modifier</a> |  |

**Votre demande est enregistrée.**

Vous pouvez la modifier ou l'annuler tant que la campagne de saisie des vœux est ouverte.

Pour supprimer une demande, cliquez sur l'icône ( ) correspondante.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, éditer un récapitulatif de votre demande avec votre barème calculé :

[Éditer un récapitulatif](#)

**IMPORTANT**

Votre confirmation de demande sera disponible à partir du    
**Vous devez vous connecter à nouveau sur SIAM2 afin de la télécharger pour un envoi au plus tard le  .**

Vous déposerez ensuite votre confirmation de demande de mutation sur la plateforme Colibris académique : [LIEN\\_COLIBIRIS](#)

Le récapitulatif n'est pas votre confirmation. Il ne sera pas accepté dans Colibris (risque d'annulation ou de perte de bonifications!). Editez la confirmation à compter du 9 avril 2026.

# Consulter le RÉCAPITULATIF (à ne pas confondre avec la CONFIRMATION)

## Demande de mutation au Mouvement intra-académique

CECI EST UN RECAPITULATIF DE VOTRE SAISIE EN DATE DU [REDACTED]

Il est fourni à titre indicatif.

### Votre dossier

Vous êtes Mr C, PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE en  
EDUCATION PHYSIOQUE ET SPORTIVE

Vous habitez 1 rue [REDACTED]

Vous êtes affecté(e) au COLLEGE [REDACTED]

Votre ancienneté est de 1 an

Votre échelon est le 10<sup>ème</sup>

Téléphone fixe [REDACTED]

Téléphone portable 060 [REDACTED]

ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

## CONFIRMATION DE DEMANDE DE MUTATION PHASE INTRA-ACADÉMIQUE 20XX

Bureau de gestion : MVN\_LT  
Discipline : L020 - LET MODERN

MME ANNE DURAND  
1 COURS MIRABEAU

Numen : XXXXXXXXXXXX  
Née le 22/10/19XX

13100 AIX-EN-PROVENCE

Grade : CERT. CL N  
Échelon : 7<sup>ème</sup> corrigé 8<sup>ème</sup>  
Position : ACTIVITE

Affectation actuelle : 0130001F LYC EMILE ZOLA  
AIX-EN-PROVENCE  
Depuis le 01/09/20XX  
Ancienneté en poste : 3 ans

### Demande pour un rapprochement de conjoint.

Département de la résidence professionnelle ou privée du conjoint : 013  
Nombre d'années de séparation : 1.5 ans  
Nombre d'enfants à charge de moins de 18 ans au 31/08/20XX: 1

- Le **RÉCAPITULATIF** est disponible PENDANT LA SAISIE
- Il n'est pas définitif, peut être modifié.
- Le récapitulatif NE PERMET PAS DE CONFIRMER sa demande de mutation
- Il sert à vérifier sa saisie à un instant précis.

- La **CONFIRMATION** est disponible APRES LA FIN DE SAISIE (le 9 avril) et comporte 5 pages.
- Elle est définitive mais peut être modifiée à la main en rouge.
- Seule la **CONFIRMATION** permet de **CONFIRMER** sa demande de mutation si elle est déposée dans Colibris avant le 16 avril.
- Déposez les **5 PAGES** de la **CONFIRMATION** + PJ dans Colibris avant le début des vacances!!!

- Consulter le récapitulatif (page 2 : détail des vœux et bonifications)

Détail du barème du voeu de rang 1

Ancienneté de poste

Ancienneté de service Candidat

pts

pts

pts

Détail du barème du voeu de rang 2

Ancienneté de poste

Ancienneté de service Candidat

Mutation simultanée

pts

pts

pts

pts

Détail du barème du voeu de rang 3

Ancienneté de poste

Ancienneté de service Candidat

0 pts

pts

pts

# Procédure d'extension : exemple

- Un **participant obligatoire** formule uniquement 1 ou 2 vœux, alors qu'il doit recevoir impérativement une affectation; son barème ne lui permet pas d'obtenir satisfaction; **La procédure d'extension est alors appliquée:**
  - Affectation à partir du premier vœu formulé** par l'intéressé, selon la table d'extension (page 16 du BA 556) **avec le barème le moins élevé attaché à l'un des vœux.**
  - le barème d'extension **ne comporte aucune bonification attachée à un vœu spécifique.** Ce barème conserve néanmoins les points liés à :
    - L'ÉCHELON**, à **L'ANCIENNETÉ DE POSTE**, (barème fixe) et le cas échéant:
    - la demande au titre du handicap de 100 points (RQTH)**
    - le rapprochement de conjoints, l'autorité parentale conjointe ,**
    - l'exercice en établissement prioritaire**

| DÉPARTEMENT CORRESPONDANT AU 1 <sup>er</sup> VŒU DEMANDÉ : | DÉPARTEMENT D'EXTENSION (POSTES FIXES puis ZONES DE REMPLACEMENT) |
|--|---|
| 1 ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE                                  | 2 HAUTES-ALPES<br>3 VAUCLUSE<br>4 BOUCHES-DU-RHÔNE                |
| 1 HAUTES-ALPES   | 2 ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE<br>3 VAUCLUSE<br>4 BOUCHES-DU-RHÔNE     |
| 1 BOUCHES-DU-RHÔNE   | 2 VAUCLUSE →<br>3 ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE →<br>4 HAUTES-ALPES →   |
| 1 VAUCLUSE   | 2 BOUCHES-DU-RHÔNE<br>3 ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE<br>4 HAUTES-ALPES |

## • Candidat A: stagiaire

### Vœu 1: DPT 13 (vœu unique)

Barème **14 pts + 150 pts d'ex-contractuel** = 164 points.

Barème d'extension : **14 points**

**(car aucune bonification attachée à un vœu spécifique.**

## • Candidat B: stagiaire

### Vœu 1 : COM AIX EN PROVENCE

Barème: **14 pts + 51,2 pts** de **rapprochement de conjoints**= **65,2 points**

Barème d'extension : **65,2 points**

Si le candidat B formule également le **Vœu 2 : CLG Gardanne - 14 pts**

Barème d'extension : **14 points** (barème le moins élevé attaché à un vœu).

**⚠ POUR EVITER L'EXTENSION, FORMULEZ UN NOMBRE SUFFISANT DE VŒUX, DONT AU MOINS UN VŒU DPT!**

# Les bonifications : barème fixe

## ▪ Ancienneté de service (échelon)

- Echelon au 01/09/2025 (Classement initial ou reclassement . Exemple :classe normale => hors classe)
- Echelon au 31/08/2025 (promotion à l'intérieur d'un grade de titulaire: ex: 3<sup>e</sup> au 4<sup>e</sup> échelon de la hors classe)

## ▪ Ancienneté de poste (échelon)

- Pour les stagiaires:** uniquement si ex-titulaires (certifié ex-PLP...) 20 pts, forfaitaire
- (Pour les titulaires : Nb années x 20 pts, + 50 pts par tranche de 4 ans.)

# Les bonifications : situation familiale

## 1. Rapprochement de conjoint : (RC) :

Situations prises en compte au 31 août 2025

- Le 1<sup>er</sup> vœu COM, GEO ainsi que le 1<sup>er</sup> vœu DPT correspond au département de résidence professionnelle du conjoint (ou à la résidence privée si compatible avec la résidence professionnelle) ;
- Le conjoint exerce une activité professionnelle ;
- Je fournis les pièces justificatives
- 51,2 pts sur le 1<sup>er</sup> vœux COM, GEO + communes limitrophes
- 151,2 pts sur le 1<sup>er</sup> vœu DPT + DPT limitrophes

**ENTRANTS DE L'INTER:** écran non modifiable. Si RC avec une académie limitrophe non obtenue à l'inter, demander le RC sur le département d'Aix-Marseille le plus proche. **(à écrire en rouge dans votre confirmation).**

### ▪ + prise en compte des enfants de moins de 18 ans

- Uniquement dans le cas d'une demande de bonification familiale
- 75 pts par enfant à charge:** qui réside habituellement au domicile d'un des deux parents et que celui-ci assure financièrement son entretien sans qu'il soit nécessaire de justifier d'un lien de parenté.
- Il doit être déclaré sur le foyer fiscal de l'agent et avoir moins de 18 ans au 31 août 2026.

### ▪ + prise en compte des années de séparation pour les vœux DPT et plus larges (cf. infra)

# Les bonifications : situation familiale

## 2. Autorité parentale conjointe: (APC) :

Situations prises en compte au 31 août 2025

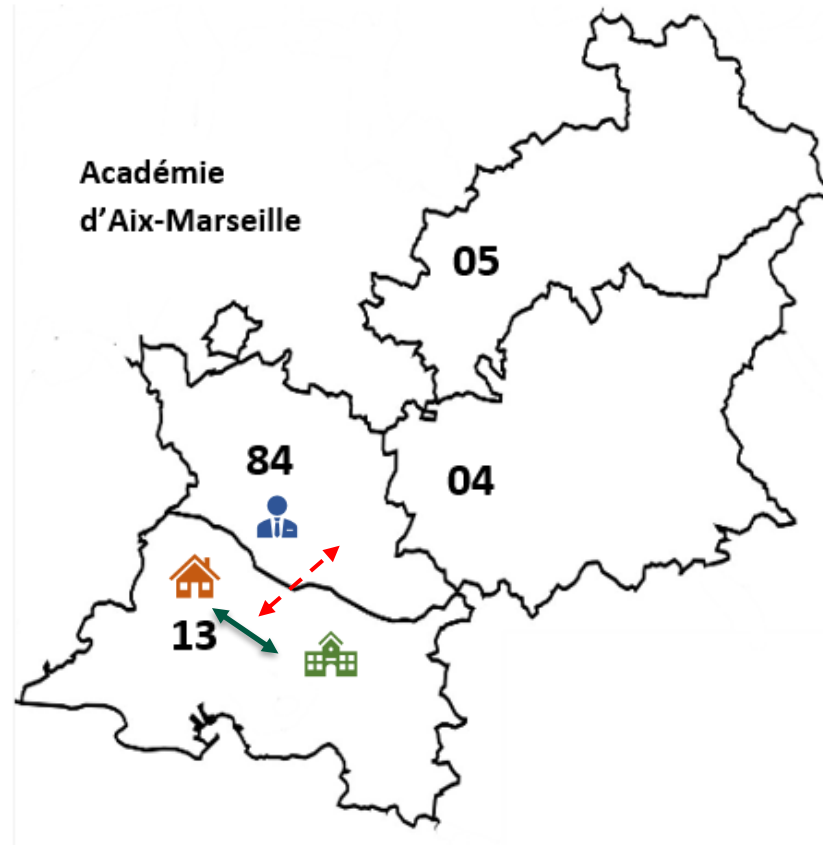
- Garde alternée, garde partagée, droit de visite ;
  - Même niveau de bonification que le rapprochement de conjoint ;
  - Objectif: faciliter le regroupement de la cellule familiale autour de l'enfant
  - Le 1<sup>er</sup> vœu correspond à la résidence professionnelle de l'autre parent ;
  - (ou à la résidence privée si compatible avec la résidence professionnelle) ;
  - L'autre parent exerce une activité professionnelle ;
  - 51,2 pts sur le 1<sup>er</sup> vœux COM, GEO + communes limitrophes
  - 151,2 pts sur le 1<sup>er</sup> vœu DPT + DPT limitrophes
- 
- **+ Prise en compte des enfants de moins de 18 ans**
  - 75 pts par enfant de moins de 18 ans au 31 août 2026.
- 
- **+ Prise en compte des années de séparation (cf. infra)**

# Situation familiale : années de séparation

- **Années de séparation professionnelle**
  - Exercice effectif de l'activité professionnelle des conjoints dans deux départements distincts
  - Activité: la séparation doit couvrir au moins 6 mois pour l'année considérée
  - Congé parental ou disponibilité pour suivre le conjoint : la séparation doit couvrir l'année entière
  - Si demande portant sur la résidence privée compatible avec la résidence professionnelle : calcul des points liés à la « séparation » à partir de la résidence privée, sous réserve d'exercice dans 2 départements distincts et que le département demandé (résidence privé) soit différent du département d'exercice.
  
- **Stagiaires:**
  - 100 pts de séparation au titre de l'année de stage ;
  - En cas de renouvellement ou de prolongation de stage, les années de stage sont comptabilisés pour une seule année
  
- **Titulaires:**

|   |        |     |     |     |        |
|---|--------|-----|-----|-----|--------|
| <b><u>TITULAIRES EN ACTIVITÉ</u></b>  | ANNEES | 1   | 2   | 3   | 4 et + |
|   | POINTS | 100 | 325 | 475 | 600    |
| <b>TITULAIRES EN CONGÉ PARENTAL<br/>/DISPONIBILITÉ POUR SUIVRE CONJOINT</b> | ANNEES | 1   | 2   | 3   | 4 et + |
|   | POINTS | 50  | 100 | 150 | 325    |

# Situation familiale : années de séparation



Un agent travaille dans le DPT 13 (Salon)





Le conjoint travaille dans le DPT 84 (Avignon)



Ils habitent dans le DPT 13 (Chateaurenard)

## Rapprochement de conjoint possible :

 Vers le DPT 84 (résidence professionnelle du conjoint) avec points de séparation (13 -84) sur vœux DPT

 Vers le DPT 13 (résidence privée car compatible avec la résidence professionnelle) sans années de séparation.

# Les bonifications : situation familiale

## 3. Situation de parent isolé : (critère supplémentaire subsidiaire)

- Personnels exerçant l'autorité parentale exclusive ;
- ayant à charge un ou des enfants de moins de 18 ans au 31 août 2026 ;
- la demande doit être motivée par l'amélioration des conditions de vie de l'enfant ;
- Je joins les pièces justificatives
  - photocopie du livret de famille ou de l'extrait d'acte de naissance ou de toute pièce officielle attestant de l'autorité parentale exclusive ;
  - toute pièce attestant que la demande de mutation améliorera les conditions de vie de l'enfant (proximité de la famille, facilité de garde quelle qu'en soit la nature, etc.)
  
- 6,9 pts sur les vœux COM, GEO, DPT, ACA non typés + limitrophes, ZRE, ZRD, ZRA

# Situation individuelle : stagiaires

## ■ Stagiaires ni ex-fonctionnaires, ni ex-contractuels

- 10 pts sur le 1<sup>er</sup> vœu large non typé .
- Bonification si accordée à l'inter, bonification maintenue à l'intra ;
- sur le 1<sup>er</sup> vœu, sur demande, pour une seule année au cours d'une période de 3 ans ;

OU

## ■ Stagiaires ex-contractuels

- ex-contractuels enseignants de l'enseignement public du 1er ou du 2nd degré de l'EN, ex-CPE contractuels et ex-PSYEN contractuels,- ex-MA garantis d'emploi,- ex-AED et ex-AESH, ex contractuels CFA public :
- Si 1 an équivalent temps plein de services au cours des 2 dernières années.
- ex emplois d'avenir professeur (EAP) : 2 ans de services;
- Bonification attribuée en fonction de leur classement au 01/09/2024 :
  - jusqu'au 3<sup>ème</sup> échelon : 150 pts sur les voeux DPT, ACA non typés, ZRD et ZRA.
  - classé au 4<sup>ème</sup> échelon : 165 pts sur les voeux DPT, ACA non typés, ZRD et ZRA.
  - classé au 5<sup>ème</sup> échelon : 180 pts sur les voeux DPT, ACA non typés, ZRD et ZRA.

# Situation individuelle : handicap

- **Bonification automatique de 100 points liée à la RQTH**
- ❑ **100 points : BONIFICATION AUTOMATIQUE SUR VŒUX DPT, ZRD, ACA, ZRA,**
- ❑ **sur simple production de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) avec la demande de mutation adressée à la DIPE ;**
  
- **Bonification spécifique de 1000 points: sur dossier :**
- ❑ **1000 pts sur vœux GEO ou DPT non typés, quel que soit le rang, attribuées éventuellement après avis du médecin de prévention, pour les zones permettant une amélioration des conditions de vie de l'agent, son conjoint ou de l'enfant.**
- ❑ **sur dépôt d'un dossier reçu avant le 8 avril auprès du service santé du rectorat ;**
  - ❑ Pièce(s) justifiant de la situation de bénéficiaire de l'obligation d'emploi ;
  - ❑ Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (R.Q.T.H.) ;
  - ❑ tous les justificatifs attestant que la mutation sollicitée améliorera les conditions de vie de l'agent, de son conjoint ou de l'enfant handicapé ;
  - ❑ s'agissant d'un enfant non reconnu handicapé mais souffrant d'une maladie grave, toutes les pièces concernant le suivi médical notamment en milieu hospitalier spécialisé
- ❑ **Cette bonification spécifique n'est pas de droit : elle peut être accordée par le recteur, sur proposition des médecins de prévention**
- ❑ **Informez la DIPE en cochant la case dans la confirmation de demande de mutation et dans la case dédiée dans « Colibris »**

**Rectorat d'Aix-Marseille – Médecine de prévention**  
**Place Lucien Paye**  
**13621 Aix en Provence Cedex 1**

# Education prioritaire

## Pour les titulaires uniquement

### ▪ Etablissements REP

- Après 5 ans d'exercice en collège REP : 80pts sur vœux larges non typés + toutes ZR
- Après 8 ans d'exercice en collège REP : 150pts sur vœux larges non typés + toutes ZR

### ▪ Etablissements REP+ et Politique de la ville

- Après 5 ans d'exercice en collège REP+ : 20pts sur ETB, 150pts sur vœux larges non typés + toutes ZR
- Après 8 ans d'exercice en collège REP+ : 40pts sur ETB, 300pts sur vœux larges non typés + toutes ZR
  
- Après 5 ans en ETB Politique de la Ville : 20pts sur ETB, 150pts sur vœux larges non typés + toutes ZR
- Après 8 ans en ETB Politique de la Ville : 40pts sur ETB, 300pts sur vœux larges

### ▪ Établissements CLA

- Après 3 ans d'exercice en CLA: 40pts sur vœux larges non typés + toutes ZR

# TZR

## Pour les titulaires uniquement

- 30 pts par an sur vœux larges non typés + toutes ZR
- 15 pts par an sur les seuls GEO typés, dans la limite de 90 pts.

- **Détail de toutes les bonifications à la page 34 du BA 556**

# Mesures de carte scolaire

- **MCS ETB** : 1500 points sur vœux **ETB, COM, DPT, ACA, ZRA**
- Entre les vœux DPT et ACA, possibilité d'indiquer le vœu ZRD, bonifié à 150 points.
- Possibilité d'indiquer des vœux non bonifiés avant les vœux de mesure de carte scolaire.
- En l'absence de saisie des vœux bonifiés, les vœux (ETB, COM, DPT, ACA et ZRA) seront automatiquement générés et placés après tous les autres vœux ou substitués aux derniers vœux formulés
  
- **MCS ZR** : 1500 points sur vœux **ZRE, ZRD, ZRA** et 150 points sur le vœu ACA
- Possibilité d'indiquer des vœux non bonifiés avant les vœux de mesure de carte scolaire.
- En l'absence de saisie des vœux bonifiés, les vœux (ZRE, ZRD, ZRA et ACA) seront automatiquement générés et placés à la fin.
- Pour les seuls TZR, 150 points sur vœu DPT correspondant à la ZR d'affectation si placé après le vœu obligatoire ZRD

# 3. Après la période de saisie des vœux

# Téléchargement de la confirmation

- **Attention!** A compter du 9 avril et **avant le 16 avril à midi**, vous devez **télécharger votre confirmation** de demande de mutation directement depuis i-prof.

Pour être informé lorsque vous recevez un mèl, saisissez votre mèl personnel :  @

- Avant le 16 avril à minuit : versez votre dossier dans Colibris
  - Vérifiez toutes les informations dans la confirmation
  - Apportez les éventuelles **corrections en rouge**
  - Nommez le fichier : **CODE DISCIPLINE-NOM PRENOM.pdf**

ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

**CONFIRMATION DE DEMANDE DE MUTATION  
PHASE INTRA-ACADÉMIQUE 20XX**

Bureau de gestion : MVN\_LT  
Discipline : **L0202** - LET MODERN  
Numen : XXXXXXXXXXXX

MME **ANNE DURAND**  
1 COURS MIRABEAU  
13100 AIX-EN-PROVENCE



| Nom                                     | Type                |
|---|---------------------|
| L0202 DURAND ANNE.pdf                   | Adobe Acrobat Do... |
| L0202 DURAND ANNE JUSTIFICATIFS.pdf ... | Adobe Acrobat Do... |

# Dépôt des documents dans COLIBRIS

**Dès le 9 avril, le participant doit téléverser sa confirmation téléchargée par ses soins depuis i-prof, et accompagnée des pièces justificatives dans Colibris pour traitement par la DIPE. La plateforme sera ouverte à compter du 9 avril à 12h00.**



The screenshot shows the Colibris web interface. On the left is the logo for 'Métiers du XXI<sup>e</sup> siècle COLIBRIS ÉCOLE DE LA CONFIANCE'. To the right, under 'CODE DE SUIVI', there is a masked code and a progress bar with steps 1 through 9, where step 1 is highlighted in blue. Below this, the word 'Important' is written. The main heading is 'DÉPÔT DE LA DEMANDE DE CONFIRMATION DU MOUVEMENT INTRA-ACADÉMIQUE DU SECOND DEGRÉ'. There are two informational boxes: the first with a warning icon stating 'Si vous avez déjà déposé votre dossier, merci d'utiliser votre code de suivi pour y accéder et suivre son évolution.', and the second with an information icon stating 'Attention : vous devez avoir à votre disposition les pièces justificatives relatives à votre situation (confirmation de la demande, justificatif de situation familiale, reconnaissance rqth, ...) pour pouvoir compléter ce formulaire et bénéficier des bonifications inhérentes.' Below these is a section titled 'Protéger mes données personnelles' with a paragraph of text and a link to a 'notice détaillée du traitement'. At the bottom, there is a checkbox for 'J'ai pris connaissance des informations ci-dessus \*' which is currently unchecked, and two buttons: 'Suivant' (highlighted in blue) and 'Abandonner'.

# Dépôt des documents dans COLIBRIS

## Préparez la liste de documents dans plusieurs fichiers PDF comme suit :

### Situation familiale



Déposez un fichier ou cliquez pour en sélectionner un.

Exemple : RC : acte de mariage - PACS + acte de naissance avec mentions / APC: décision des justice : modalités de garde, de visite / SPI : autorité parentale exclusive.

### Enfants



Déposez un fichier ou cliquez pour en sélectionner un.

Exemple : Livret de famille - acte de naissance d'un enfant à charge / Avis d'imposition ou reconnaissance anticipée pour enfant à charge sans lien de parenté / Certificat de grossesse.

### Situation professionnelle



Déposez un fichier ou cliquez pour en sélectionner un.

Exemple : Pour le conjoint (RC) ou l'autre parent (APC) : Attestation de résidence professionnelle - inscription à pôle emploi + attestation dernier emploi - registre du commerce + toute preuve d'activité effective pour les indépendants - promesse d'embauche - contrats -bulletins de salaire.

### Autres pièces situation familiale



Déposez un fichier ou cliquez pour en sélectionner un.

Exemple : Factures EDF résidence privée compatible - autres pièces relatives à la situation de parent isolé - autres pièces.

### Stagiaires



Déposez un fichier ou cliquez pour en sélectionner un.

Exemple : Ex-contractuel : état des services / Ex-titulaire : arrêté, contrat / Stagiaire : demande de bonification 10 points.

### Autres situations



Déposez un fichier ou cliquez pour en sélectionner un.

Toute pièce utile à l'étude de votre dossier (2Mo maximum) : Pièces relatives à d'autres situations.

**J'atteste de la sincérité des informations fournies \***

# Affichage du barème- contestation

-  Du 25 mars 2026 à 12h00 au 8 avril 2026 à 12h00
  - Saisissez vos voeux de mutation
  - Saisissez vos préférences pour la phase d'ajustement
-  Du 22 mai 2026 à 12h00 au 5 juin 2026 à 12h00
  - Consultez votre barème retenu pour le projet de mouvement intra
-  Du 9 avril 2026 à 12h00 au 16 avril 2026 à 12h00
  - Éditez votre confirmation de demande de mutation
-  Du 9 avril 2026 à 12h00 au 16 avril 2026 à 23h59
  - Déposez votre confirmation de demande de mutation
- Du 18 juin 2026 au 31 août 2026
  - Consultez le résultat définitif de votre demande de mutation

- Pour contester votre barème, utilisez la **démarche Colibris** (annexe 5 au BA 556).
- Joignez les pièces justificatives relatives à l'élément contesté.
- La DIPE vous répondra dans Colibris.

CONFIRMER SA PARTICIPATION

|   |  |
|---|--|
| du jeudi 9 avril 12h00<br>au jeudi 16 avril <u>à midi</u>   | Téléchargement de la <b>confirmation</b> depuis i-prof.<br><b>Ne pas attendre : risque d'annulation ou de perte de bonification !</b>  |
| du jeudi 9 avril 12h00<br>au jeudi 16 avril <u>à minuit</u> | Dépôt de la <b>confirmation</b> via la plateforme Colibris + éventuelles <b>modifications au stylo rouge</b><br>+ pièces justificatives (à préparer en amont) : 1 fichier PDF par type de bonification pour les justificatifs. |
| du 11 avril au 26 avril                                     | <b>VACANCES SCOLAIRES</b>  |
| vendredi 22 mai   | ⚠ <b>Date limite des demandes tardives (participation, annulation, modification) pour les seuls cas de force majeure.</b>  |
| du vendredi 22 mai<br>au vendredi 5 juin                    | <b>CONSULTATION DU BAREME RETENU DANS SIAM VIA I-Prof</b><br>Période de contestation des barèmes via Colibris, cf annexe 5.  |
| vendredi 5 juin à 17h00                                     | <b>BARÈME DÉFINITIF</b> à consulter sur SIAM via I-Prof  |
| jeudi 18 juin à 12h00                                       | <b>RÉSULTATS DE LA PHASE INTRA-ACADÉMIQUE</b> dans SIAM via I-Prof   |

CONSULTER SON BAREME

RESULTATS

# AUTRES QUESTIONS